NUMÉRO
46
juin
2017
0,50 €

Sud

Solidaires
Unitaires
Démocratiques
www.sud-ct.fr

Journal de la fédération des syndicats SUD des collectivités territoriales

Édito

70 000 raisons de combattre Macron !

Emmanuel MACRON, élu par dépit, par une minorité des électeurs, n'a qu'un seul objectif: faire une politique libérale tournée toute entière vers les intérêts du patronat et du CAC 40.

Le reste, l'aspect consensuel, moderne et ouvert n'est là que pour contenter des médias en quête de héros (et qui n'auront jamais si bien mérité l'appellation de «chiens de garde» du pouvoir). La mécanique de communication bat également son plein avec les nouveaux députés «En Marche», dont on vend la jeunesse pour ne pas évoquer leur appartenance à la classe sociale dite supérieure, de chefs d'entreprise et de cadre sup! On retient donc deux éléments clés de ce gouvernement: la détermination à laminer les acquis sociaux des travailleurs et sa puissance de communication!

La destruction des acquis-conquis sociaux passe par la mise à mort définitive du Code du Travail et des garanties collectives. Ainsi il entend faire primer les accords d'entreprises, permettre des référendums d'entreprise à l'initiative de l'employeur, remettre en cause le temps de travail, la réglementation sur le travail de nuit, plafonner les indemnités de licenciement, fusionner les instances représentatives du personnel, réformer l'assurance chômage et l'assurance maladie avec la suppression des cotisations salariales via l'augmentation de la CSG! Pour laisser les coudées franches au patronat, il s'agit bien d'organiser la précarité des travailleurs et de leur retirer toute capacité de résistance.

Dans la territoriale, le même processus va se mettre en place. La volonté de réduire les effectifs de 70 000 postes, de détruire le système de calcul des retraites pour les tirer vers le bas, d'introduire la variabilité du point d'indice selon la fonction publique, d'introduire le salaire au mérite, d'élargir le principe de la libre administration à tout ce qui touche les conditions de travail et salariales etc. répond à la même demande des employeurs du public que ceux du privé: précariser les agents pour les faire taire! Le chantage à la précarité reste un élément essentiel de la démobilisation.
Face à ce rouleau compresseur libéral, il va falloir organiser une lutte qui ne soit pas qu'un feu de paille «militant» mais qui s'inscrivent dans une démarche collective, organisée et démocratique.

En face de nous, ce qui est en marche s'appuie sur une violence d'État; visible dans sa volonté scandaleuse de banaliser l'État d'Urgence et de réprimer brutalement tous les militants; que nous ne vaincrons ni dans les salons des ministères, ni avec des discours enflammés.

SUD-CT doit continuer avec ses luttes locales, ses formations et ses commissions, de construire les victoires de demain tout en mobilisant son énergie pour participer aux fronts de résistance dès maintenant.

À lire d'urgence dans ce numéro

Nos commissions (P. 2-4) - Nos luttes (P. 5-7) - Nos publications solidaires (P.8)

CoTe Sud • Le journal des adhérents des syndicats de la fédération SUD Collectivités Territoriales
Siège: 70 rue Philippe de Girard 75 018 Paris - Directrice de publication: Sylvie Assailly.
www.sud-ct.fr - contact@sud-ct.fr
Impression: Chat Noir Impressions, 1 rue de la Jaunais de Mivois - le Vallon 35 136 Saint Jacques de la Lande
Création graphique: www.lamaindanslesac.net
ISSN: 1770-0868 - CPPAP: 0216 S 08030

Union syndicale Solidaires

Nos COMMISSIONS

Le congrès de novembre 2016 de la fédération Sud Collectivités Territoriales a décidé de mettre en place différentes commissions. Plusieurs se sont tenues ces derniers mois, réunissant toujours des camarades de différents départements, avec des profils variés, chacun apportant son expérience de terrain, ses analyses et ses projets d'action.

COMMISSION FÉMINISTE

Cette commission, mixte, se réunit un fois par trimestre à la Fédération. Elle est un lieu d'échanges autour des inégalités et de la violence sexiste qui peuvent exister dans les milieux professionnels ou syndicaux. Elle est un lieu où nous pourrons créer des outils et construire des revendications.

La première réunion de la commission s'est tenue le mardi 18 avril, nous nous sommes fixées plusieurs objectifs :

- → Asseoir au niveau de notre syndicat l'égalité femme/ homme.
- → Inclure la dimension féministe de manière transversale au niveau de toutes les commissions, les formations fédérales et du conseil fédéral.
- → Impulser des formations locales à destination des militant-es « agir syndicalement contre les violences sexistes », « agir syndicalement contre les inégalités et les stéréotypes ».
- → Adapter le rapport de situation comparée de Solidaires à la réalité de notre fédération et veiller à sa transmission aux syndicats. Cela afin de connaître la réalité de la place des femmes dans nos organisations et permettre des pistes de réflexions ou d'actions suivant les situations.
- → **Relayer les actions revendicatives féministes nationales :**

Journée du 28 septembre

En solidarité avec l'ensemble des femmes européennes, un projet d'appel à une mobilisation européenne pour le droit à l'avortement a été lancé par un collectif parisien, il a été rejoint par plusieurs associations et organisations syndicales dont Femmes Solidaires. Aux dernières infos, est envisagée une manifestation européenne le 28 septembre à Bruxelles et sans doute des manifestations le 23 septembre dans chacun des pays européens. (http://www.mille-et-une-vague) Le 28 septembre est la journée internationale du droit à l'avortement où chaque pays inscrira ses revendications en vue d'une harmonisation européenne pour le respect des droits des femmes.

Journée du 25 novembre

Le 17 décembre 1999 par sa résolution 54-134, l'Assemblée générale des Nations unies proclamait le 25 novembre Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. La date avait été choisie en Colombie, en 1981, par des militant-e-s des droits des femmes en hommage aux trois sœurs Mirabal, combattantes contre la dictature en République dominicaine, brutalement assassinées le 25 novembre 1960.

17

Prochaines réunions le Mardi 04 juillet et le Mardi 17 octobre, 10h dans les locaux de la Fédération SUD CT.

COMMISSION ASFAMS

La commission ASFAMS (Assistante Familiales), réunie le 7 avril, a travaillé sur les outils de communication (boîte mail spécifique, liste de diffusion) mais également sur les professions de foi aux élections CCPD à mettre à disposition des syndicats.

Par ailleurs, l'étude des différents guides d'accueil devrait permettre d'affiner les revendications. De même le lien avec les camarades SUD Santé Sociaux est nécessaire pour avoir une meilleure connaissance des conditions de travail des collègues travaillant sous le cadre de la convention 66. Le prochain chantier va consister à finaliser le cahier revendicatif. Les ASMATS (Assistantes Maternelles) devraient rejoindre cette commission. Prochaine réunion le 1er juin et le 12 septembre.

Nos COMMISSIONS

COMMISSION JURIDIQUE

La commission juridique s'est réunie à plusieurs reprises, en direct ou en visioconférence.

Il s'est agi dans un premier temps de sortir une «veille juridique», c'est-à-dire de porter à la connaissance les textes sortis dernièrement, de les organiser et d'en faire un commentaire succinct permettant d'apprécier son importance et sa portée pour notre activité syndicale dans la Fonction Publique Territoriale. La veille juridique, après sa mise en forme par la commission communication, a été diffusée à l'ensemble des syndicats.
La commission juridique est en charge également de faire l'inventaire des fiches juridiques existantes et de les réactualiser. Il s'agit notamment de revoir les fiches sur les disponibilités de droit, le secret médical, les accidents de service et les RPS.

Il y a également le projet d'élaborer des fiches ou triptyques ou fascicules sur : le cumul d'activités , le temps de travail, la retraite.

COMMISSION « BIBLIOTHÈQUE »

Réunis le 18 avril, les membres de la commission se sont évertués à mettre en commun les préoccupations des bibliothécaires présents et tenter d'en dégager des revendications.

Il y a eu un retour autour du mouvement des bibliothécaires de Grenoble, en lutte contre leur municipalité qui souhaitait fermer trois structures. Après une première mobilisation, une bibliothèque a été «sauvée» et a pu ouvrir de nouveau mais dans la configuration d'une bibliothèque «troisième lieu». Lors de l'ouverture du salon du livre de Paris, l'intersyndicale (CGT, FO, SUD, CNT) de Grenoble est montée manifester à Paris, rejoint par des camarades de la région parisienne. Une mobilisation à l'occasion du Congrès Annuel de l'ABF (Association des Bibliothèques de France) en juin est prévue.

La commission a fait le constat des attaques menées contre les travailleurs dans les bibliothèques. La vision comptable avec la baisse des budgets, comme unique projet porté par les collectivités entraîne des politiques RH agressives (nouveaux horaires, projet d'ouverture le soir et le dimanche, la déqualification des métiers, les mutualisations, polyvalence multisites, la déstructuration des collectifs, non-remplacements des départs à la retraite), des politiques de dématérialisation des procédures dans les services, la recherche de nouveaux supports en remplacement du livre, des questionnements sur l'avenir des métiers.

Les membres de la commission vont étendre leur réseau à toutes les bibliothèques en lutte (Bretagne, Normandie) mais également à d'autres structures comme Sud Culture.

24

Prochaine réunion de la commission: le jeudi 24 juin à la Fédération.

COMMISSION SOCIALE
DEVOIR D'ALERTE POUR LES TRAVAILLEURS SOCIAUX

La dernière commission sociale interfédérale (qui se tenait à Montpellier) a permis de finaliser le dernier numéro de la revue: «l'Écho du Social», organisée autour de deux thématiques: la dénonciation d'une informatisation effrénée à tous les niveaux de l'intervention sociale, à seule visée de gestion bureaucratique et de contrôle des populations et des agents et agentes et l'absence d'une réelle politique d'accompagnement des migrants.
La commission a également travaillé sur le sommaire du prochain numéro, qui portera sur le droit et le devoir d'alerte des travailleurs sociaux et médico-sociaux, dans le cadre de leur mission. En effet, de plus en plus de procédures et de directive viennent mettre en défaut l'éthique tant personnelle que professionnelle des travailleurs sociaux, provoquant une réelle souffrance au travail. Il est urgent de prendre conscience des dérives importantes et des risques qui pèsent sur la santé de ces agents et agentes. Alerter est une façon de lutter pour préserver ses valeurs, d'éviter la somatisation et œuvrer à un meilleur service public.
Prochaine réunion les 11-12 septembre à Toulouse et 14-15 décembre à Paris.

COMMISSION COMMUNICATION
CRÉATION D'UNE PAGE FACEBOOK !

Lors de la première commission communication, il a été acté un certain nombre de «chantiers»: continuer la réflexion sur la forme du journal fédéral, sur les graphismes des journaux, tracts et autres brochures.
Par ailleurs, il y a eu création d'un compte «facebook» et échanges sur la possibilité de faire des vidéos, en profitant de l'expérience de quelques camarades qui utilisent déjà la vidéo dans leur collectivité.

Concernant les transferts d'informations, reprenant l'initiative mise en place depuis plusieurs mois par notre camarade de permanence, il y aura un envoi hebdomadaire des notes militantes de Solidaires, mais aussi des informations émanant de nos syndicats, le vendredi.

CONSEIL FÉDÉRAL : DÉBAT LAÏCITÉ

Lors du Conseil Fédéral de janvier 2017, la décision a été prise d'inscrire aux ordres du jour des CF, l'organisation de débats autour de thèmes récurrents dans l'actualité ou au sein de nos syndicats.

L'objectif est de dégager une position fédérale la plus claire possible, qui puisse faire consensus autant que faire se peut, sans prétendre ni souhaiter cependant l'effacement des différences de point de vue. Le but est également de favoriser la réflexion et les échanges entre les camarades afin de redynamiser le Conseil Fédéral.

Les thèmes retenus par nos syndicats ont été par ordre de priorité : la laïcité, la violence dans l'action syndicale et le Revenu Universel. Afin d'organiser le débat, le bureau fédéral a proposé dans un texte une synthèse sommaire des différents angles d'approche et un questionnement plus précis en lien avec notre quotidien de travailleur, de syndicaliste et de citoyen.

Le 19 mai a eu lieu le débat sur la laïcité, autour de deux questions :

- → **1.** Quels principes défendre en tant que fonctionnaire dans le cadre de la laïcité ?
- → **2.** Faut-il légiférer de nouveau ou la loi de 1905 suffit-elle ?

Une organisation des débats dite *« en boule de neige »* (méthode d'éducation populaire) a vu se rassembler dans un premier temps des groupes de 3 personnes, puis après 10 minutes de débat, par groupe de 6 personnes puis après 15 minutes, groupe de 12 personnes puis 20 minutes plus tard après la pause, mise en commun en plénière par un rapporteur désigné au sein de chaque groupe. Les membres du Bureau Fédéral étaient exclus des groupes, veillant au bon déroulement des débats.

1. Concernant les principes à défendre, tous les groupes ont mis en avant le principe de NEUTRALITÉ. Cette neutralité dans l'expression des signes extérieurs de sa religiosité permet à l'agent d'exercer son activité sans être inquiété pour ses opinions personnelles. Par ailleurs, il permet l'expression sans ambiguïté d'un autre grand principe mis en avant dans 3 groupes, à savoir L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT des usagers quelles que soit leurs croyances. Ces deux grands principes permettent d'assurer à tous les usagers un traitement équitable, avec respect, sans discrimination et avec bienveillance, autres principes cités à plusieurs reprises. Un groupe a rappelé que le principe de neutralité s'applique aux employeurs qui ne doivent pas afficher leur préférence religieuse et un autre groupe a souligné l'importance de refuser toute ingérence de groupes religieux dans la gestion et la définition du service public. Un groupe a mis en avant LE RESPECT DE LA LOI (sous-entendu la loi de 1905) comme principe.

2. Concernant la deuxième question sur la loi du 9 décembre 1905, tous les groupes se sont prononcés contre une nouvelle loi, avec comme argument principal la peur d'un débat trop passionné, clivant et risquant de morceler davantage encore la société. Seul un groupe a estimé que la loi de 1905 ne suffisait pas, en raison de son exception *(le concordat Alsace-Moselle)* et au regard de la jurisprudence. Après un rapide débat, il a été convenu que la jurisprudence ne pouvait justifier un changement de loi, n'étant qu'une interprétation à un moment donné. L'ensemble des syndicats a conclu que la loi de 1905 suffisait à organiser et garantir le principe de laïcité, rappelant qu'elle s'inscrivait dans un corpus législatif plus vaste comprenant notamment les textes sur le statut de la Fonction Publique et le préambule de la Constitution.

En conclusion, l'ensemble des participants a apprécié l'organisation de ce débat, même si certains ont souligné le manque de temps et d'autres évoqué des modalités différentes pour favoriser l'expression collective. Sur ce débat précis, la laïcité, plusieurs affirment la nécessité de continuer à débattre dans les syndicats, car les principes retenus sont par essence « haut-perchés » mais se heurtent à des réalités quotidiennes complexes à gérer pour les agents. De même, le débat n'a pas permis de confronter la question du féminisme (dont l'image de la femme) aux principes de la laïcité.

Il a été démontré qu'il était possible de débattre, sans se battre ni se déchirer, pourtant sur un sujet potentiellement risqué. Justement, le prochain débat tournera autour de la question de la violence et de sa légitimité dans le cadre syndical. La formulation du thème sera affinée par le bureau fédéral qui proposera un texte de synthèse et des questions de cadrage.

SUD CT 80

Le syndicat SUD CT 80 est en lutte contre la politique de fermeture des services sociaux (Maisons Départementale des Solidarités et de l'Insertion) et la réduction des effectifs dans le Département de la Somme.

Le nombre d'arrêt maladie est en constante hausse en raison de conditions de travail difficiles aggravées par l'absence de remplacement de plusieurs agents en longue maladie ou partis en retraite. Des médecins, des puéricultrices, des éducatrices-eurs, des assistantes sociales, des secrétaires médico-sociales ne sont pas remplacées. De même pour certains cadres, sages-femmes ou encore Conseillères en Économie Sociale et Familiale. Le malaise est général dans tous les services sociaux départementaux et plus dans certaines missions fortement impactées comme la Protection de l'Enfance.

Le syndicat SUD demande instamment au Département de revenir sur son plan de suppression des MDSI et d'opérer les recrutements nécessaires pour soulager les professionnels.

SUD CD 59 : LES TRAVAILLEURS SOCIAUX DE ROUBAIX EN GRÈVE 5 JOURS !

Le personnel social, médico-social et de secrétariat de l'UTPAS de Roubaix centre a mené une action de grève de 5 jours consécutifs en mars 2017, pour dénoncer ses conditions de travail intenables et l'impossibilité d'exercer ses missions auprès d'un public pourtant en grande difficulté.

Pour rappel, en cause, des locaux exigus et surpeuplés qui mettent en question la sécurité en cas d'incendie, des locaux inadaptés à l'accueil du public (des femmes enceintes ont dû être examinés sur des bureaux), pas de salle de réunion, des entretiens minutés et des situations de détresse bâclées pour respecter le timing d'utilisation des salles. Des conditions de travail dégradées également du fait de l'absence de place de stationnement et donc des frais de parking et de contraventions qui pèsent considérablement sur le budget de chacun des agents. À ceci s'ajoute les multiples dégradations des véhicules personnels qui occasionnent pour certain(e)s la radiation de leur assurance.

La mobilisation déterminée des collègues et l'action de grève qui a paralysé le service durant 5 jours a contraint l'exécutif à prendre en compte enfin leur situation et à trouver des solutions qu'il refusait jusque-là de rechercher.

Pour l'instant des solutions quant au stationnement ont été trouvées, une expertise judiciaire technique devrait rendre ses conclusions fin août et le Département va créer un quatrième site sur la commune.

SUD CT 35 LE TRAVAIL SOCIAL EN LUTTE AUSSI !

À l'appel de Sud et de la CGT (par tract et communiqué de presse), 60 agent-e-s des CDAS étaient présent-e-s mercredi à 13h devant l'Hôtel du Département représentant différents CDAS et services.

Elles et ils entendaient protester contre les insuffisances et dérives du projet CDAS de demain qui devait être présenté au Comité Technique... avant d'en être retiré à la dernière minute

Ce qui a suscité la lolère des agent-e-s grévistes qui se sont donc invité-e-s dans la salle de l'assemblée départementale. Au long sermon de l'élue en charge du personnel aux syndicats et agent-e-s mobilisé-e-s, l'intersyndicale a rappelé les raisons de la mobilisation avant de quitter la salle.
Le Comité Technique ne s'est pas tenu faute de quorum dans le collège des représentant-e-s du personnel, FO s'étant associé à l'action.

PROTECTION DE L'ENFANCE MOBILISATIONS !

Plusieurs mobilisations ont eu lieu dans différents départements pour s'opposer au démantèlement de la Protection de l'Enfance.

Cette attaque sévère contre un service public essentiel s'opère tant dans le secteur privé notamment par la mise concurrence des associations de la protection de l'enfance via les appels à projets, les risques de généralisation de dumping social avec les appels à projets et la loi travail 2 que dans le secteur public avec la réduction des budgets des Départements aux associations, le démantèlement de la prévention spécialisée, la baisse des moyens donnés aux travailleurs sociaux et médico-sociaux. Mais il y a aussi la mise en place de procédures toujours plus excluantes surtout pour les Mineurs Non Accompagnés sans oublier la répression contre les lanceurs/euses d'alertes dans le social et la casse du social dans son ensemble.

SUD CT a appelé à se mobiliser le 12 juin à Angers mais aussi à l'occasion des Assises Nationales de la Protection de l'Enfance.

BIBLIOTHÈQUES LA LUTTE TOUJOURS SUR GRENOBLE

Les camarades de Grenoble restent mobilisés contre la fermeture et les restrictions d'ouverture subies par des bibliothèques de Grenoble. Cette mobilisation s'inscrit dans le combat contre la baisse, voire la suppression, des moyens destinés aux collectivités territoriales et plus particulièrement à la culture et la lecture publique.

SUD CT EXIGE le maintien des budgets pour la culture, l'arrêt des fermetures des bibliothèques, la fin des suppressions de postes et le recrutement de personnels qualifiés, la fin des politiques d'austérité budgétaires, une loi pour les bibliothèques.

SUD CT DANS LES TERRITOIRES ULTRAMARINS !

Suite à un premier déplacement de la Fédération, en 2013, les camarades de SUD CT 976 (Mayotte), jeune syndicat en cours de structuration, avaient évoqué la question pressante de la formation de leurs militant-e-s.

Quatre ans plus tard, deux camarades du bureau fédéral sont donc parti-es une semaine, fin avril, effectuer un premier cycle de formation.

Une première étape d'une journée fut effectuée à la Réunion. En effet, une section s'est créée, s'active et se développe au sein du conseil départemental. L'occasion de renforcer nos relations, d'échanger sur les difficultés rencontrées dans la structuration, sur la situation sociale, sur nos pratiques syndicales.

Seconde étape, Mayotte. Malgré les inévitables « imprévus », notamment la journée commémorant l'abolition de l'esclavagisme (27 avril) et le pont qui a suivi, nous avons partagé 3 journées pleines avec 15 camarades, issu-e-s des sections du Conseil départemental et de la Mairie de Mamoudzou, ainsi que du syndicat du CNFPT, autour des questions liées aux statuts des fonctionnaires et de la FPT, aux instances « paritaires » (CT, CAP, CHSCT), à l'histoire du mouvement ouvrier. Tout cela en lien avec les valeurs de notre Union syndicale Solidaires. Nous avons clos nos échanges par un pique-nique militant.

Ces formations furent l'opportunité de rencontres et d'échanges multiples et riches. Au fil des discussions, de nouvelles demandes de formation ont émergé notamment sur les questions du sexisme et du féminisme.
Ce déplacement a aussi été la possibilité d'échanges avec Solidaires 976. Ce fut l'occasion de nous confronter aux réalités locales, et notamment la situation sociale complexe, les fractures qui s'approfondissent dans la société mahoraise du fait de l'immigration comorienne et de l'incapacité, de l'absence de volonté, de l'État d'accompagner la situation, la répression antisyndicale, le népotisme local… **Faut-il le rappeler ? Mayotte est encore l'objet de pratiques post-coloniales détestables.** Ainsi, notamment, les agents publics territoriaux sont encore l'objet, pour certain-e-s, d'un sous statut, liant contrats précaires et sous traitement.

À Mayotte comme ailleurs, le développement de notre projet syndical de transformation sociale ne pourra se concrétiser que sur la base d'une pratique démocratique

SUD HAUTS-DE-FRANCE ENQUÊTE SUR LA SANTÉ AU TRAVAIL

Le syndicat SUD Hauts de France a procédé à une enquête auprès d'une centaine d'agents à Lille et Amiens, de novembre 2016 à mars 2017.

La presse régionale mais aussi la « gazette des Communes » se sont faits l'écho de cette enquête *« baptisée « Malaise à tous les étages », cette enquête a révélé un profond mal-être né d'une fusion (fusion des régions Nord Pas-de-Calais et Picardie) qui s'était doublée d'une alternance politique dans le prolongement des élections de décembre 2015. « Sentiment d'isolement », « infantilisation et brimades », « sensation de flicage »… L'enquête aurait, selon le syndicat, permis de mettre en lumière la manière dont le nouvel exécutif a –mal- géré une fusion qui aurait au final provoqué une détérioration de la qualité du service public régional et un état de grande souffrance des agents ».*
Même si le Président de la Région n'a pas répondu directement à nos camarades, le DGS s'est expliqué (avec peu de pertinence) devant la presse sur cette enquête, éludant, comme attendu, les responsabilités de l'administration.

Nos CHRONIQUES DE LECTURES

et pas de petits Mickey…

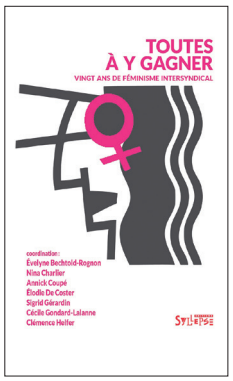

« Toutes à y gagner : vingt ans de féminisme intersyndical » Frédéric Grimaud

Paris, Editions Syllepse, 2017.- 538 p.- (Utopie critique) ISBN : 978-2-84950-559-5

Retour sur 20 ans de « *Journées intersyndicales Femmes* » à l'initiative des syndicats CGT, FSU et Solidaires, ce livre n'est pas un bilan. Il propose, au contraire, un florilège de contributions issues de tous horizons. Regroupés par thématiques, ces textes sont un état des lieux des luttes féministes mettant en lumière qu'en la matière aucune victoire n'est définitive… Ce recueil rend compte de la pensée et de l'énergie collective qui se dégagent de ces rencontres.

L'exigence d'égalité persiste et ces textes sont un appel à continuer la lutte car « les luttes des femmes changent la vie toute entière » !

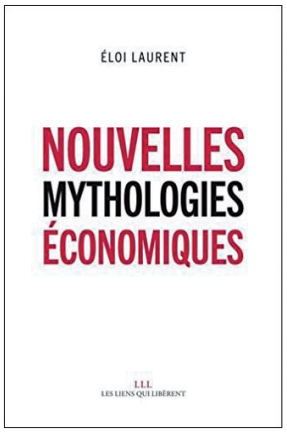

« Nouvelles mythologies économiques » Laurent Eloi

Paris, Les Liens qui Libèrent, 2016.- 112 p.- ISBN : 979-1020904423

Eloi Laurent est toujours économiste, participe encore à l'OFCE et enseigne dans de grandes universités internationales. Pourtant, il n'est pas dupe de la pensée dominante et le fait savoir.

Cet ouvrage fait suite à « *Nos mythologies économiques* », déjà chroniqué, et continue à démystifier la doxa économique actuelle. Si le premier opus s'attaquait déjà aux mythologies néo-libérales, à la « social-xénophobie » et de l'écolo-septicisme, le second enfonce le clou et continue à démontrer que « l'économie est une affaire trop sérieuse pour être laissée aux seuls économistes ! »

Le style demeure vif et compréhensible. Pour une ouverture au débat, ces deux livres sont une source basique mais fondamentale.

« L'emploi est mort, vive le travail ! : entretien avec Ariel Kyrou » Bernard Stiegler

Paris, Editions Mille et une Nuits, 2015.- 117 p.- ISBN : 978-2-75550-746-1

Dans cet ouvrage, Bernard Stiegler, philosophe et Ariel Kyrou se penchent sur l'impact de l'automatisation sur l'emploi. Sans être technophobes, les deux hommes ne croient pas « *en la panacée que serait le numérique pour sauver l'emploi* ». Ce dialogue politique et prospectif reprend, dans un langage moins complexe et plus accessible, la thèse développée par Bernard Stiegler dans *La société automatique* : la mort de l'emploi pourrait s'avérer une bonne nouvelle. Plutôt que de s'accrocher à la survie du travail, il propose alors de l'accepter, pour faire renaître le travail véritable.

Le philosophe ne propose pas de programme, mais dresse un état des lieux et explore un certain nombre de pistes, comme la généralisation du régime des intermittents du spectacle, ou encore la création d'un revenu contributif, basé sur le revenu minimum mais destiné en même temps à favoriser l'engagement des individus dans les projets collaboratifs.

Cet ouvrage, datant de 2015, fait partie des pistes de débat qui entourent la question actuelle du travail, de sa dématérialisation et de sa rémunération. Pour réfléchir.